Cec
FRC
7421

RÉCIT
DES ÉVÉNEMENS

ARRIVÉS à Uzés, les 12, 13 Février 1791 & jours ſuivans, juſqu'au 22.

M+W 15089

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

RÉCIT
DES ÉVÉNEMENS
ARRIVÉS à UZÉS, les 12, 13 Février 1791 & jours suivans, jusqu'au 22.

LA ville d'Uzés étoit depuis long-temps menacée d'une explosion. Un Evêque distributeur d'un grand nombre de bénéfices et de places temporelles ; un Seigneur puissant, et qui avoit dans ses mains de grands moyens de récompense ; un Clergé enfin nombreux et riche, ne cherchoient pas à faire des amis à la Constitution française.

Cependant, jusqu'aux décrets sur la rentrée des biens du Clergé dans les mains de la nation, un bon esprit avoit dirigé tous les citoyens, et les efforts des mal-intentionnés n'avoient pas pu réussir à les diviser ; tous aimoient et respectoient les Législateurs et les lois.

Le fanatisme n'avoit pas encore été mis en jeu, parce qu'on auroit manqué de prétexte ; mais ses armes ont été déployées, et ce n'a pas été sans succès.

La ville d'Uzés renferme une population d'environ six mille ames, dont le tiers seulement est Protestant.

Parmi les Catholiques, les uns, en grand nombre, tenoient aux priviléges, ou étoient privilégiés eux-mêmes, attachés aux places de l'ancienne Administration, intéressés aux revenus du Clergé, à sa puissance, en un mot à l'ancien ordre des choses ; ceux-là avoient leurs créatures.

D'autres n'ont ni possessions ni fortune, & peu leur importe la forme du gouvernement, pourvu qu'ils vivent.

Enfin, une troisième classe est composée de ceux qui ne tiennent à aucune place ou à aucun privilége, ou qui ont assez de grandeur-d'ame pour savoir sacrifier leur intérêt particulier au bonheur général, et de ceux qui connoissent le prix de la liberté, les droits et les devoirs du Citoyen.

A ceux-ci il faut joindre les non-Catholiques qui, n'ayant ni autorité ni places sous l'ancien régime, qui n'étant rien et ne pouvant rien être dans l'Etat, ne peuvent regretter l'ancienne forme de notre gouvernement.

Ce sont ces deux dernières classes réunies qui sont restées à Uzés les amis de la Constitution.

Pour rendre ces Citoyens odieux, on n'a pas manqué d'invoquer la Religion ; les Catholiques patriotes ont été des *Renégats* ; les Protestans, des gens qui vouloient détruire la Religion Catholique, et qui dirigeoient l'Assemblée Nationale vers ce but.

Dès-lors, il s'est établi une séparation marquée entre les citoyens ; et pour éloigner tout rapprochement, il s'est formé de nouvelles sociétés, où on n'admettoit que les gens d'une même opinion politique que le peuple confond avec les opinions religieuses.

Ces sociétés anti-patriotiques lisoient au peuple *l'Ami du Roi*, *la Gazette de Paris*, *le Mercure de France*, et toutes les brochures propres à engendrer le mépris des lois nouvelles et réveiller le fanatisme.

Nouvellement encore une dernière société s'étoit formée près l'Evêché, composée de Prêtres, de gens d'affaires et d'une partie des artisans. La dernière délibération de ce Club a été une députation envoyée à un Club de prétendus vrais Français séant à Alais, pour lui demander son affiliation (1).

Les amis de la Constitution étoient ici les moins nombreux ; ils étoient subjugués : les propos les plus téméraires, les Chansons les plus indécentes contre les lois et les Citoyens qui les aimoient, étoient impunément proférés : la modération et la patience ont été constamment la vertu des Patriotes.

---

(1) Dans la séance du Club des prétendus vrais Français d'Alais, où fut reçue cette députation, on fit la motion dangereuse d'effectuer un rassemblement, soit de Députés, soit de Gardes nationales, dans la plaine de Rivière-de-Teyrargues. On ajourna à dix jours la discussion de cette matière. Le district & la municipalité d'Alais, instruits de ce qui se passoit, crurent devoir dénoncer au Directoire du Département ces coupables projets. Le Club des vrais Français a été dissous par ordre de la Municipalité d'Alais, qui a la preuve acquise des mauvais desseins qui s'y tramoient.

Il falloit exécuter les Décrets sur la Constitution civile du Clergé ; il falloit faire cesser aux Chanoines leurs fonctions ; mais le peuple ne vouloit pas le souffrir, et menaçoit. Le Directoire usa de la plus grande circonspection, et se contenta de faire fermer le chœur de la Cathédrale; deux Chapelles furent laissées libres, et cependant il se manifesta une émeute populaire auprès de ladite Eglise : le jour de l'opération, plusieurs personnes furent injuriées et blessées.

Enfin, la Loi du 26 décembre fut sanctionnée, et les ennemis de la Constitution s'agitèrent encore plus. M. de Bethizy, ci-devant Evêque d'Uzés, fit répandre dans tout son Diocèse, une lettre prétendue pastorale, et l'instruction de M. de Boulogne, avec plusieurs autres écrits tendans à éloigner les Ecclésiastiques de l'obéissance à la Loi : cet écrit fut dénoncé par nous à l'Assemblée Nationale ; la fermentation devenoit tous les jours plus considérable. Si quelque prêtre paroissoit disposé à prêter le serment, il étoit publiquement injurié, ou secrètement menaçé. Pas un seul de la Ville ne l'a prêté, et très-peu de la Campagne. Les uns ont été retenus par les menaces du peuple ; d'autres par respect pour une autorité qui n'existe plus ; d'autres par l'espoir d'une contre-révolution ; enfin, d'autres ont cru de bonne foi ne pouvoir le faire en conscience.

Le Directoire du District dissimuloit ses craintes. Il espéroit tout du tems et de la raison ; il ne vouloit pas heurter de front les préjugés et les opinions ; mais les ennemis du bien public ne s'endormoient pas ; ils disoient hautement qu'ils avoient des moyens surs pour détruire les Patriotes et amener une contre-révolution ; ils annonçoient leur plan : c'étoit de faire une première attaque,

de fuir, de se répandre dans les campagnes, en publiant par-tout que les Protestans égorgeoient les Catholiques, qu'ils les détruisoient entiérement, et mille autres horreurs de cette espèce.

Ils menaçoient sur-tout du Camp de Jallés, de ce Camp qui a si long-temps fait l'espoir des ennemis de la Patrie, de ce Camp qu'on a montré à toute l'europe comme le foyer où devoit s'allumer la première étincelle d'un incendie qui devoit dévorer notre liberté, et anéantir notre Constitution.

On alloit jusqu'à dire que les Dragons de Lorraine, en garnison ici, dont le patriotisme est connu, ne pourroient pas empêcher le désordre, parce qu'on s'empareroit de leurs écuries.

Enfin, depuis quelque temps, on distribuoit des fusils à des personnes évidemment hors d'état de les payer, et nos craintes redoubloient, surtout depuis l'établissement de ce Club *monarchique* ou *de la liberté.*

La Garde Nationale d'Uzés avoit été instituée dans un temps où il n'étoit pas question d'opinions religieuses; dans un temps où les Catholiques et les Protestans admiroient également le génie de nos législateurs, et chérissoient les lois: tous les Citoyens en état de porter les armes, composoient cette Milice, et la division régnoit souvent dans les compagnies.

Le Dimanche 13 de ce mois, il y eut une rixe dans un Cabaret sur les affaires du temps entre quelques étrangers et des gens de la Ville; elle n'eut pas des suites fâcheuses: le soir, ces étrangers et des Citoyens de la Ville firent des farandoules que la Municipalité dispersa.

Le lendemain lundi 14, les farandoules recommencèrent et grossirent; des attroupemens

se formèrent, on commença à craindre. Un nommé Bouffard, revenu depuis trois ou quatre jours du Régiment Royal qui l'a renvoyé à la demande de ses Camarades, étoit à la tête de ces farandoules. On y crioit A BAS LA NATION, AU DIABLE LA NATION, VIVE LES ARISTOCRATES, etc. Tout cela présagoit une explosion prochaine; elle ne tarda pas en effet à se manifester.

La Garde Nationale ne faisoit son service que la nuit, depuis cinq à six heures du soir jusqu'au jour.

Ce soir, la Compagnie N°. 19 étoit de garde; elle étoit presque toute composée de travailleurs ou artisans non patriotes. Ces Citoyens placés pour la garde et la sûreté des habitans, tournèrent leurs armes contre eux; plusieurs coups de fusils furent tirés; aucun ne fit feu. M. Voulland, Chevalier de St. Louis, Catholique, Patriote et Commandant de la garde Nationale, essuya un de ces coups qui manqua; un scélérat se jeta sur lui avec sa baïonette au bout du fusil; son frère, Capitaine d'artillerie et Chevalier de St. Louis, lui sauva la vie. Dans le même instant, le sieur Meyniel autre Catholique, patriote et président du club des amis de la constitution, fut poursuivi avec des fusils : un coup tiré sur lui manqua également.

Le Directoire instruit de ces excès, requit la Garde Nationale et les troupes de ligne de se mettre sous les armes, et la Municipalité de publier la loi martiale; le Commandant de la Garde Nationale donna ordre à sa troupe de se réunir sur l'Esplanade; mais plus de la moitié ne se rendit pas, et bientôt l'on apprit qu'elle étoit réunie à l'évêché sans leur chef légitime.

Les Dragons ayant reçu l'ordre de monter à cheval, deux d'entr'eux furent aux écuries de l'Évêché chercher leurs chevaux; mais les Gardes nationales en insurrection voulurent s'y opposer, et blessèrent l'un d'eux d'un coup de fusil à l'épaule, l'autre d'un coup de baïonnette dans les entrailles; ils ont été tous les deux dangereusement malades.

La Brigade de Maréchaussée d'Uzés, dès les premières alarmes, se rendit sur l'Esplanade en Corps, et ne quitta pas les Patriotes; elle a exécuté, avec le zèle le plus actif, les réquisitions du Directoire. M. Richard, Maréchal de Logis, commandant ladite Brigade, mérite les plus grands éloges par son assiduité auprès du Directoire, et son empressement à déférer à ses réquisitions.

Le Directoire délibéra ce soir même d'instruire le Département de ce qui se passoit, et de ne se séparer que lorsque les troubles seroient entièrement appaisés. Un Courrier partit la même nuit pour exécuter le premier article de cette Délibération.

Malgré la loi Martiale publiée, les anti-patriotes se réunirent bientôt de nouveau, et ils osèrent entrer dans l'Eglise Cathédrale et sonner le tocsin, vers les sept heures du soir.

Le bruit des cloches jeta l'alarme et la consternation dans le cœur de tous les bons Citoyens : ils ne doutèrent plus que l'on n'appellât les anti-patriotes du voisinage contr'eux, et que le moment d'exécuter le complot souvent annoncé, ne fût enfin arrivé. Le Directoire crut devoir appeler du secours; il requit les Gardes Nationales des environs d'Uzés, et notamment celles d'Arpaillargues et de Montaren qui arri-

vèrent bientôt, malgré l'ordre donné par la Municipalité d'Uzés de les faire rétrograder.

La nuit s'étoit passée dans les plus cruelles perplexités. Les patriotes étoient restés assemblés à l'Esplanade sans faire aucun mouvement. Un fait qui prouve leur sagesse et leur extrême prudence, c'est que soixante ou quatre-vingt des déserteurs rassemblés à l'évêché ayant eu la témérité de passer en armes au-devant des patriotes, ceux-ci ne leur dirent rien, ne firent aucun mouvement et les laissèrent passer devant eux, tandis qu'un seul n'auroit pas échappé de de leurs mains s'ils eussent voulu.

Les anti-patriotes placés à l'évêché avoient posté des sentinelles et des gardes avancées qui occupoient tout le levant de la Ville ; ceux qui répondoient au *qui vive ? Patriote*, étoient repoussés : on recevoit ceux qui répondoient, *Royaliste*.

Vers le matin cependant cette troupe de mal-intentionnés eut peur ; et après s'être retranchés à l'évêché, elle disparut et fut prendre ses quartiers à Valabrix et à St. Hippolyte de Montaigu, Villages situés à une lieue de la Ville.

Le même jour dans la matinée, il vint, sur la réquisition du Département, 280 hommes de troupes de ligne.

Le soir du même jour mardi 14, MM. Menard et David, membres du Directoire du Département vinrent à Uzés, en qualité de Commissaires, pour rétablir l'ordre dans la Ville.

Le Directoire du Département ne crut pas ces précautions suffisantes, et le mercredi nous vîmes arriver avec la plus grande satisfaction M. D'albignac, Commandant pour le Roi dans le Département du Gard, M. Vigier troisième

Commissaire du Département, trois cens généreux Citoyens Gardes Nationaux de Nismes, et cinquante hommes de plus de troupes de ligne.

Alors le Directoire requit les autres Gardes Nationales étrangères de se retirer; ce qu'elle firent.

Dans les journées des mardi et mercredi, il fut fait des visites dans les endroits où on soupçonnoit qu'il s'étoit caché de mauvais citoyens armés, ou qu'il y avoit quelque amas d'armes et des munitions. On se porta à l'évêché; les portes qui ne purent être ouvertes, parce que le concierge n'avoit pas les clefs, furent enfoncées, et brisées; mais il ne se commit aucun autre désordre. Les meubles linges et papiers furent respectés, et on se retira lorsqu'on eut vérifié qu'il n'y avoit personne. Un procès-verbal constate ce fait.

Il n'en fut pas de même de la maison où étoit le club monarchique : on prétend qu'il y fut trouvé des munitions de guerre et elle fut dévastée. Le Directoire y accourut dès qu'il fut instruit du désordre; mais il n'arriva pas assez-tôt pour empêcher la plus grande partie du mal. Le sieur Passe, directeur des postes, essuya aussi quelque dommage dans son jardin, parce qu'on y trouva enterré un sac de poudre à tirer (1).

Le même jour mardi quatorze au matin, un nommé Colin armurier se présenta à la place; il avoit la veille enlevé le pistolet d'un dragon, et il s'en servit pour tirer sur une sentinelle qu'il manqua; il fut atteint lui-même d'un coup de

(1) Ce sac contenoit environ 30 livres de poudre.

fusil dont il mourut peu de temps après ; le pistolet du dragon fut trouvé dans ses mains.

Le soir du même jour, un particulier tira de sa fenêtre sur des Dragons qui passoient ; on enfonça sa porte, il reçut un coup de baïonnete ; mais sa blessure n'a pas été mortelle.

Voilà les seuls malheurs et les seuls désordres que la Ville d'Uzés à éprouvés.

Les Gardes Nationales étrangères et patriotes, ulcérées, depuis long-temps, contre les ennemis de la révolution que renfermoit la Ville d'Uzés, témoignoient une ardeur qui pouvoit devenir dangereuse. Les Commissaires du Département et les membres du Directoire du District se transportèrent par-tout, et secondés par de bons Citoyens, ils évitèrent de grands désordres. Les soins de M. d'Albignac et son influence sur les Citoyens et sur les troupes de ligne firent le salut de cette Ville malheureuse : la bonne discipline de la Garde Nationale de Nismes, et son service infatigable ne contribuèrent pas peu à assurer la tranquillité. Le patriotisme courageux et impartial du Régiment de Dauphiné n'eut pas moins de succès ; et combien ne faut-il pas admirer l'incroyable modération des Dragons de Lorraine qui, montrant le zèle le plus généreux pour le soutien de la bonne cause, n'ont pas tiré un seul coup de fusil, quoiqu'ils ayent vu deux de leurs braves camarades attaqués lâchement et blessés d'une manière dangereuse !

Un peuple en fureur s'étant porté à la maison de M. Trinquelague, ancien Maire, et aujourd'hui Commissaire du Roi, M. Voulland, Colonel de la Garde nationale d'Uzés, oncle du Député de ce nom à l'Assemblée nationale, s'y

transporta avec empressement, et empêcha qu'elle ne fût dévastée. Il exposa sa vie pour assurer le retour de l'ordre, avec le même dévouement que pour sauver son pays et repousser les ennemis de la Constitution.

Le Directoire, instruit que les Émigrans s'étoient rendus aux villages de Vallabrix et de Saint-Hippolyte, se hâta de leur envoyer des Exprès pour les exhorter à revenir dans leur patrie, par les voies de conciliation et de douceur. MM. les Commissaires du Département employèrent les mêmes moyens à plusieurs reprises; le Directoire du District fit une Proclamation dans cette vue, qui fut solennellement publiée le mercredi 16 dans toute la Ville. MM. les Commissaires du Département, le Directoire du District, la Municipalité, M. Dampmartin, Commandant pour le Roi à Uzés, MM. les Officiers militaires, voulurent bien assister à cette Proclamation, qui fut de suite imprimée et répandue avec profusion, et qui a contribué à ramener beaucoup de nos Concitoyens chez eux.

La condition de remettre des armes, dont ces Citoyens avoient si fort abusé, étoit absolument nécessaire à la tranquillité publique; elle fut imposée aux fuyards, et certains ont refusé d'y souscrire, malgré les efforts infinis de MM. les Commissaires, de M. d'Albignac et du Directoire, pour les ramener par la douceur et la persuasion.

L'ordre étoit rétabli dans la ville d'Uzés, mais le trouble naissoit aux environs. Les rassemblemens de Valabrix et de Saint-Hippolyte, les invasions des fédérés de Jallés dans le Département, ont déterminé le Directoire du Département du Gard, à se porter en Corps à Uzés, afin d'être plus près du péril, et plus à portée

de le faire cesser; les forces de la garnison se sont accrues d'une partie du régiment de Lionnois; personne ne s'est plus permis la moindre insulte. Catholiques et Protestans sont tranquilles; les Émigrans rentrent, et ont la bonne foi d'avouer leurs torts; ils conviennent qu'ils ont été trompés; ils trouvent chez leurs Concitoyens des consolations et des secours, et le Directoire a pris des précautions pour que leurs femmes et leurs enfans ne soient pas exposés à manquer du nécessaire.

Le Directoire du Département a éclairé les peuples, et leur a rappelé leur devoir par une Proclamation publiée de sa part le 19 de ce mois.

Maintenant ce n'est plus de la tranquillité de la ville d'Uzés qu'il peut être question, mais de celle des contrées voisines où nos Émigrans et ceux de Jallés se sont répandus, comme Saint-Ambroix, Barjac, Saint-Jean-de-Maruejol, Riviere de Teirargues, Navacelle, etc.

Déjà plusieurs campagnes ont été dévastées; mais un grand malheur sur-tout a été commis auprès de Vallabrix, pendant que les Émigrans d'Uzés s'y étoient refugiés. Un nommé Pellier, Protestant, Fermier de la métairie du Moutet, terroir de Masmolène, entendant heurter la porte de la métairie dans la nuit, se leva, parut à la fenêtre et reçut un coup de fusil dont il mourut; les autres gens de la maison fuirent ou se cachèrent; la maison fut dévastée et pillée.

Tels sont les événemens arrivés dans notre Cité ou aux environs; nous n'avons pas dit tous les torts des Émigrans, mais tout ce que nous avançons est vrai.

Sans doute on aura suivi le plan qu'on avoit formé, et répandu que la ville d'Uzés a été rem-

plie de massacres et de sacriléges ; cependant un seul Citoyen y a péri, et bien évidemment par sa faute ; les Prêtres, les Églises, les Maisons religieuses ont été respectées.

Français, qui lirez cent récits différens des malheurs qui nous affligent, n'y croyez pas. Des Administrateurs appelés à leur place par la confiance des peuples qui ont été témoins de tout, sont incapables de trahir la vérité, et de se déshonorer par un mensonge ; ils ont raconté sans passion, sans détour, tout ce qui s'est passé sous leurs yeux et autour d'eux.

Fait et arrêté au Directoire du District d'Uzés, le mardi vingt-deux février mil sept cent quatre-vingt-onze. FOLCHERY, Président ; BALTHASAR, Vice-Président ; GUIRAUD ; J. P. VERDIER ; GIDE, Secrétaire, *signés*.

Approbation du Directoire du Département du Gard.

Le Directoire du Département du Gard, séant extraordinairement à Uzés, aprés avoir pris des informations sur les troubles d'Uzés, et entendu le rapport de ses Commissaires ;

Rend témoignage à l'exactitude du récit du Directoire du District d'Uzés, rédigé le 22 février présent mois, et déclare que la différence des opinions religieuses n'a été que le prétexte des entreprises criminelles des ennemis de la Constitution.

DONNÉ à Uzés, le vingt-trois février mil sept cent quatre-vingt onze. J. JULIEN TRÉLIS ; BOISSIERE ; DAUTUN ; GRIOLET, Procureur-Général-Syndic, *signés*.

Collationné, GIDE, Secrétaire.

A NISMES, chez C. BELLE, Imprimeur du District d'Uzés.